

Direction : Direction Financière

Direction des FINANCES

REF : FINAN2009026

Signataire : CK

OBJET :Signature d'une convention entre la ville d'Aubervilliers et le théâtre Zingaro fixant la participation de la commune au réaménagement de la salle de représentation et des équipements scéniques

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales

Vu la délibération du 26 mars 2009 approuvant le Budget Primitif 2009,

Vu le projet de convention entre la Commune et le Théâtre Equestre ZINGARO fixant la participation de la Commune au réaménagement du théâtre,

Vu le plan de financement présenté par le Théâtre Equestre Zingaro pour le réaménagement de sa salle de représentation et de ses dispositifs scéniques indiqués à l'article 1 de la convention,

Vu le volet « Culture » du plan de relance présenté par le Ministère de la Culture et de la Communication le 2 février 2009,

Considérant l'intérêt de contribuer à la réalisation d'un projet indispensable au développement du Théâtre Equestre Zingaro et soutenu à ce titre par l'ensemble des partenaires institutionnels,

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE le Maire à signer une convention avec le Théâtre Equestre Zingaro déterminant le niveau et les modalités de la participation financière de la ville d'Aubervilliers au projet de réaménagement de la salle de représentation et des dispositifs scéniques du Théâtre Equestre Zingaro.

Le Maire,

Jacques SALVATOR.